

ASSEMBLEE GENERALE

DOUZIEME SESSION

Documents officiels



SEANCE PLENIERE

Jeudi 26 septembre 1957,

à 15 heures

New-York

SOMMAIRE

Pages

Point 9 de l'ordre du jour :

Discussion générale (suite)

Discours de M. Barrau Peláez (Bolivie)..... 173

Discours de M. Urquíá (Salvador)..... 174

Discours de M. Yacoub Osman (Soudan)..... 176

Point 17 de l'ordre du jour :

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies 178

Président: sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. M. BARRAU PELAEZ (Bolivie) [*traduit de l'espagnol*]: Je voudrais tout d'abord adresser au Président mes félicitations les plus sincères à l'occasion de son élection aux hautes fonctions que l'Assemblée générale des Nations Unies vient de lui confier.

2. Depuis quelques années, nous avons vu s'affirmer la confiance dans les résultats que l'on peut attendre de l'Organisation des Nations Unies. Il est certain que l'Organisation a pu, à bien des égards, enregistrer d'importants succès, mais il est tout aussi évident que les grands problèmes qui se sont dès l'origine posés à l'Organisation ne sont pas purement politiques. Je pense qu'il est de notre devoir de persuader les grandes nations que, dans bien des pays, il subsiste encore de très graves problèmes de structure qui méritent une attention sans doute aussi soutenue que ceux qui ont trait au maintien de la paix mondiale ou, sur un plan différent, que ceux qui découlent de l'application du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En réalité, ce qui est en jeu, c'est le destin de l'homme, son droit de vivre dans la dignité. Nous ne devons donc pas considérer que certains objectifs seulement méritent de retenir notre attention.

3. Il est évident que la plupart des pays appartenant à la communauté internationale n'ont pu progresser au même rythme que certaines puissances. Depuis la deuxième guerre mondiale, quelques-unes d'entre elles avancent si rapidement sur la voie du bien-être matériel qu'il est manifestement difficile pour les autres de bénéficier des innovations de la science et de la technique. C'est ainsi qu'aujourd'hui certains peuples, en dépit du niveau élevé de civilisation qu'ils ont pu atteindre et malgré leurs riches traditions culturelles, considèrent presque les progrès réalisés par les pays privilégiés comme des manifestations d'hommes d'un autre monde. C'est une ironie tragique du sort que les plus récents triomphes de la science apparaissent aux yeux des peuples sous-développés comme l'œuvre des Martiens ou de héros d'ouvrages d'imagination scientifique.

4. Le rythme rapide auquel la transformation matérielle du monde s'est faite au cours des 10 dernières années a accentué les différences économiques et sociales entre les grands pays, d'une part, et les moyens et petits pays, d'autre part. Alors que les premiers bénéficient aujourd'hui des conquêtes de la technique, les seconds se heurtent à des problèmes nouveaux et encore plus graves qui résultent du déséquilibre existant entre ceux qui jouissent de la prospérité et ceux à qui elle est refusée.

5. Il incombe donc à l'Organisation des Nations Unies de prendre la direction afin d'assurer que le niveau de vie dans les pays pauvres se rapproche peu à peu de celui des Etats actuellement prospères. Il convient de donner suite à toute initiative tendant à résoudre sur le plan économique les problèmes liés à l'assistance technique. La Bolivie qui bénéficie de la collaboration des Nations Unies offre aujourd'hui un excellent exemple d'un pays qui se trouve dans la nécessité de passer de la théorie à la pratique.

6. C'est dans cet esprit que mon pays a appuyé sans réserve la création du Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique¹. Nous considérons comme très heureux le fait que l'Organisation des Nations Unies ait à présent défini les grandes lignes juridiques de cet instrument de coopération économique. Cependant, en attendant que cet instrument produise ses effets, force nous est de veiller à ce que les échanges commerciaux se déroulent d'une façon normale, notamment entre les pays producteurs de matières premières et les pays industrialisés qui consomment ces matières.

7. Les conditions qui existaient dans le passé ont amené certains pays à limiter leur économie à un seul produit; ainsi, la Bolivie s'est concentrée sur ses ressources minérales. L'écoulement de ses produits bruts — comme le plomb et le zinc dont a fait mention le Ministre des affaires étrangères du Pérou [683^{ème} séance] — pose aujourd'hui des problèmes graves en matière douanière. Je veux parler des mesures qui ont pour objet d'établir des distinctions fondées sur la provenance de ces produits bruts.

8. Si elles se voyaient interdire l'accès aux marchés des pays hautement industrialisés, quel serait l'avenir de ces industries d'extraction et quelles en seraient les conséquences pour la faible économie des pays limités à un seul produit? Nous espérons que cette situation sera comprise par ceux qui, en appliquant des mesures protectionnistes exagérées, risquent de causer des dommages irréparables.

9. Pour ce qui est du problème du désarmement, problème qui retiendra l'attention de l'Assemblée générale de même que les années précédentes, il serait possible de trouver une solution si les grandes puissances s'y attaquaient dans l'esprit qui animait le Président des

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, vingt-quatrième session, Supplément No 1, résolution 662 B (XXIV).

Etats-Unis lorsque, prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies, il a demandé [470^{ème} séance] que les découvertes nucléaires soient utilisées à des fins pacifiques.

10. Il n'en est pas moins évident que, s'agissant de ce problème capital, il est indispensable d'envisager la limitation et la réduction des armements de type classique, question qui intéresse directement les pays sous-développés. Dans ce domaine, comme dans d'autres qui sont de la compétence de l'Assemblée, il faut que les moyens et petits pays montrent aux grandes puissances la voie de la sagesse en faisant eux-mêmes preuve d'une bonne volonté indiscutable.

11. En 1955, pendant la discussion générale qui a eu lieu à la dixième session de l'Assemblée générale, M. Siles Zuazo, alors chef de la délégation bolivienne et actuellement Président de la République de Bolivie, a déclaré [523^{ème} séance] que la limitation des armements des pays sous-développés répondait à l'intérêt supérieur de l'humanité et à la nécessité du maintien de la paix mondiale. Il a dit sans ambages qu'une grande partie des immenses ressources que les petits pays consacrent à l'acquisition d'armements devrait être affectée au développement de la production dans tous les domaines de l'activité économique.

12. Ma délégation estime que cette thèse du président Siles Zuazo n'a rien perdu de son actualité et qu'au contraire il est plus indispensable que jamais de procéder au désarmement des moyens et petits pays ou, tout au moins, à la réduction de leurs armements jusqu'au niveau que leur imposent le maintien de l'ordre intérieur et la sécurité sur le plan international. Il convient d'ailleurs d'ajouter que cette sécurité est commandée par la transformation qu'a subie l'idée même de défense nationale, du fait que les armes de type classique n'ont plus ou presque plus d'utilité devant la bombe à l'hydrogène et les fusées intercontinentales; d'autre part, il serait puéril de prétendre que les pays sous-développés et éloignés des zones critiques peuvent jouer un rôle militaire en cas de conflit mondial.

13. Des circonstances adverses ont fait de la Bolivie un pays sans littoral. N'ayant plus accès aux ports maritimes qui, autrefois, faisaient partie de son patrimoine territorial, la nation bolivienne n'a cessé de chercher les moyens de remédier à cette situation anormale qui lui fait une obligation d'assurer sans aucune restriction le libre transit vers les grandes routes maritimes du monde.

14. L'Organisation des Nations Unies — tribune où s'expriment les besoins et les aspirations des peuples du globe — a décidé l'année dernière [résolution 1105 (XI)] de réunir une conférence internationale pour l'étude du droit de la mer, laquelle aurait à examiner, comme un des principaux points de son programme de travail, les problèmes des pays sans littoral, qui intéressent un quart des Etats Membres de l'Organisation. Mon gouvernement porte un vif intérêt à cette réunion et croit d'ores et déjà qu'elle présentera une importance extrême pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, de même que pour le développement de l'économie et pour la prospérité du monde.

15. Le développement économique de mon pays, plus particulièrement l'exploitation du pétrole et la nécessité de l'acheminer vers les marchés étrangers au moyen de pipe-lines traversant le territoire des pays voisins, pose de nouveaux problèmes touchant la liberté des transports. La conférence envisagée devra donc examiner avec une attention spéciale, en vue de poser des

principes généraux, les modalités du transport des pétroles provenant de pays qui n'ont pas d'accès à la mer.

16. A cet égard, il m'est particulièrement agréable de signaler la grande compréhension dont ont fait preuve les gouvernements et les peuples de tous les pays limitrophes de la Bolivie, qui nous ont accordé toutes facilités pour la construction de pipe-lines. Je tiens néanmoins à déclarer que la conférence prévue pour l'an prochain à Genève devra sanctionner ces modalités de libre transport; elle devra les perfectionner et les mettre en application.

17. Pour terminer, je tiens à assurer l'Assemblée que ma délégation ne ménagera aucun effort pour collaborer avec toutes les délégations ici présentes en vue d'atteindre les buts de notre organisation.

18. M. URQUIA (Salvador) [traduit de l'espagnol]: Les circonstances dans lesquelles se réunit actuellement l'Assemblée générale des Nations Unies paraissent moins défavorables que celles qui entourèrent la onzième session, qui vient de se clore. La situation internationale est cependant loin d'être satisfaisante, et le monde est encore aux prises avec de grands problèmes: je citerai le désarmement, la situation troublée au Moyen-Orient, l'occupation de la Hongrie, l'assujettissement de nombreux pays à un gouvernement étranger dont la domination entraîne parfois la division arbitraire d'un Etat en deux parties dont l'une est asservie et l'autre indépendante, les efforts d'anciennes colonies et d'autres territoires dont les populations aspirent à disposer librement d'elles-mêmes, le fait que les droits de l'homme sont ignorés et violés dans de nombreuses régions du monde, etc.

19. Douze ans après la signature de la Charte, l'Organisation des Nations Unies n'a pas encore réussi, en dépit d'un labeur acharné et souvent fécond, à trouver les moyens et les méthodes qui permettraient de résoudre ces problèmes. Cet échec peut être attribué à deux raisons fondamentales: tout d'abord, comme nous l'enseignent les sociologues, rien n'est aussi mouvant et aussi complexe que les rapports entre les hommes et plus particulièrement entre les groupes sociaux; en second lieu, à l'époque moderne, surtout en raison des énormes progrès techniques, ces rapports sont de plus en plus fréquents, de plus en plus étroits et, par conséquent, de plus en plus complexes.

20. Notre organisation, exaltée par les uns, critiquée et combattue par les autres, fait tout ce qu'il est humainement possible pour éviter la guerre, pour maintenir et renforcer la paix, pour permettre à tous les hommes et à toutes les femmes du monde de mener une existence digne, saine, agréable, pleine d'espoir, à l'abri de la peur, de l'humiliation et de la souffrance. Comme toute entreprise humaine, l'Organisation des Nations Unies est imparfaite; elle commet des erreurs, elle n'avance que lentement vers les objectifs qu'elle s'est fixés. Mais nul ne peut nier, pour autant, que l'histoire de l'Organisation des Nations Unies ne contienne des pages lumineuses et impérissables, que je ne rappellerai pas ici, de crainte de prolonger outre mesure la durée de mon intervention.

21. Ma délégation tient à réaffirmer en cette occasion la foi du gouvernement et du peuple salvadoriens dans l'Organisation des Nations Unies. Le Salvador n'est pas seulement un des fondateurs de cette organisation, il appartient aussi à d'importants groupements régionaux comme l'Organisation des Etats américains et l'Organisation des Etats de l'Amérique centrale, et il s'est

toujours distingué par son esprit de solidarité et par son attachement aux grands principes moraux et juridiques qui sont à la base de la coexistence des nations : l'égalité juridique des Etats, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

22. Il convient de noter que si la Charte proclame ces principes et bien d'autres, elle réserve cependant une place particulière à l'un d'entre eux lorsqu'elle affirme, en son article 2, que l'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres. Cette égalité se reflète surtout dans les décisions de l'Assemblée générale, mais elle est, de toute évidence, incompatible avec le privilège accordé, en matière de vote, aux membres permanents du Conseil de sécurité.

23. C'est pourquoi nous avons été extrêmement surpris des idées exposées récemment par sir Winston Churchill, l'éminent homme d'Etat et écrivain britannique, qui a joué un rôle de premier plan lors de la fondation de notre organisation et qui est l'un des protagonistes de l'histoire contemporaine en même temps que l'un des historiens les plus brillants de notre siècle.

24. Dans un discours prononcé au Guildhall, à Londres, durant un dîner organisé à l'occasion du Congrès de l'American Bar Association, l'illustre ancien premier ministre du Royaume-Uni, après avoir reconnu que les dissensions entre les grandes puissances ont accru les responsabilités de l'Assemblée générale, a dit qu'il était anormal qu'un petit pays puisse influencer par son vote et ses préjugés sur des événements qui intéressent des populations beaucoup plus importantes que la sienne et il a affirmé qu'il fallait porter remède à une telle situation. Rappelant que les efforts de l'Organisation des Nations Unies avaient abouti à un échec dans beaucoup de cas — et il a cité à cet égard le cas de la Hongrie — sir Winston a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de proposer une nouvelle Charte, mais seulement de souligner que la constitution actuelle de l'Organisation était imparfaite et qu'il fallait la modifier.

25. Cette déclaration de sir Winston Churchill contient une critique injuste à l'égard des petits pays, ou plutôt des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas de grandes puissances. Cette critique est injuste parce que ces Etats ne fondent pas, ou du moins ne fondent généralement pas, leur vote sur une idée préconçue, mais bien sur leurs convictions politiques et la doctrine juridique de leur gouvernement, et parce que leur attitude trouve précisément sa justification dans le principe de l'égalité souveraine de tous les Etats. Elle est injuste aussi parce que, si l'Assemblée générale est appelée à examiner certains problèmes importants intéressant le maintien de la paix — qu'il s'agisse du canal de Suez ou de l'invasion de la Hongrie — c'est parce que le Conseil de sécurité, en l'absence d'une décision unanime de la part de ses membres permanents, s'est vu dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche essentielle, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Elle est injuste, enfin, parce que ce sont les grandes puissances qui, à la Conférence de Yalta, à laquelle ne participaient les représentants d'aucun pays moyen ou petit, ont fixé le régime de vote du Conseil de sécurité et l'ont imposé ensuite à San-Francisco, en en faisant une condition *sine qua non* de la création de l'Organisation des Nations Unies.

26. Certes on peut s'irriter de voir que, si le Royaume-Uni, la France et Israël ont respecté les recom-

mandations de l'Assemblée générale dans le cas de l'Egypte, ni l'Union soviétique ni les autorités hongroises n'ont prêté la moindre attention aux recommandations de l'Assemblée générale dans le cas terriblement douloureux de la Hongrie. Mais le vieil et fougueux homme d'Etat anglais devra reconnaître avec nous que, dans des cas de cette nature, la Charte ne donne à l'Assemblée générale qu'un pouvoir de recommandation et que, si le Conseil de sécurité se trouve empêché d'adopter des mesures obligatoires alors qu'il est habilité à le faire aux termes de la Charte, c'est parce que les grandes puissances ont voulu délibérément qu'il en soit ainsi, lorsqu'elles ont proposé un système de vote qui permet à chacune d'elles d'être à la fois juge et partie au Conseil quand ce dernier examine les questions politiques les plus graves : menaces à la paix, ruptures de la paix ou actes d'agression.

27. Il y a plus : le droit de veto s'étend aussi à la réforme de la Charte. Aucune modification ne peut être effectivement apportée à la Charte si elle n'a été ratifiée, conformément à leurs dispositions constitutionnelles respectives, par tous les membres permanents du Conseil de sécurité. Sur la proposition des délégations des pays de l'Amérique latine, certaines questions liées à la réforme de la Charte et tendant à élargir la composition du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social et de la Cour internationale de Justice ont été portées à l'ordre du jour de la onzième session et demeurent inscrites à celui de la session actuelle.

28. Les réformes proposées n'ont pas été adoptées, et il ne semble pas qu'elles doivent l'être dans un proche avenir, par suite de l'opposition de la délégation soviétique, le gouvernement de Moscou ayant décidé de n'approuver et de ne ratifier aucun amendement de la Charte aussi longtemps que les représentants de la Chine communiste n'auraient pas remplacé les représentants du Gouvernement de la République de Chine tant à l'Assemblée générale qu'aux autres organes des Nations Unies. L'homme d'Etat britannique en fera-t-il aussi grief aux petits pays ?

29. Ma délégation regrette très sincèrement que les entretiens de Londres sur le désarmement n'aient pas abouti à un accord qui aurait pu faciliter l'examen de la question par l'Assemblée générale ; il s'agit là, en effet, d'une des questions politiques les plus importantes que nous soyons appelés à examiner, chaque année, question dont la gravité ne fait que s'accroître depuis que la découverte des armes nucléaires a rendu plus effrayantes les perspectives d'une troisième guerre mondiale.

30. Sans pécher par excès d'optimisme, nous pensons que les efforts considérables qui ont été déployés au cours des derniers mois pourraient se traduire, à l'Assemblée générale, par un débat plus constructif que ceux des années précédentes, où les délibérations de l'Assemblée ont généralement abouti à une résolution de pure procédure, tendant à prier la Commission du désarmement et son Sous-Comité de poursuivre l'étude de cet immense problème et des propositions dont il a fait l'objet.

31. En ce qui concerne le désarmement, la position du Salvador n'a pas varié. Nous appuierons toute initiative ou toute proposition qui nous paraîtra sincère et qui tendra à réduire dans toute la mesure du possible le danger d'une guerre grâce à une limitation et une réduction équilibrées de toutes les forces armées et de tous les armements, ainsi qu'à l'interdiction des armes atomi-

ques, de l'arme à l'hydrogène et des autres engins de destruction massive.

32. Le Salvador continuera également à observer sa politique traditionnelle en ce qui concerne les peuples qui désirent accéder à l'indépendance ou souhaitent exercer, sous quelque autre forme, leur droit de disposer librement d'eux-mêmes. En particulier, nous nous intéressons au sort de pays comme l'Allemagne, la Corée et le Viet-Nam, qui se trouvent injustement divisés du fait de la domination de l'étranger sur une partie de leur territoire. Mon gouvernement, comme la plupart des gouvernements ici représentés, souhaite que l'Assemblée générale s'intéresse de façon active à la prompte réunification de l'Allemagne, de la Corée et du Viet-Nam et à l'admission immédiate de ces pays à l'Organisation des Nations Unies, aux travaux de laquelle ils apporteraient une contribution précieuse.

33. Nous nous inquiétons beaucoup de la situation de la Hongrie et d'autres pays asservis, ainsi que de la menace qui plane sur les pays du Moyen-Orient. De même, la violation systématique des droits de l'homme dans un grand nombre de pays ne laisse pas de nous préoccuper.

34. Mon pays est membre de l'Organisation régionale des Etats américains qui, comme on le sait, a non seulement adopté la Déclaration américaine des droits et des devoirs de l'homme, lors de sa neuvième Conférence internationale tenue à Bogota en 1948, mais a encore affirmé, au cours de cette même conférence, que :

“l'idéal qui inspira les gestes de l'indépendance de l'Amérique animera toujours nos peuples et nos gouvernements, unis par l'obligation morale de lutter, par tous les moyens pacifiques en leur pouvoir, pour supprimer du continent toute situation de dépendance, quelle qu'en soit la forme: politique, économique ou juridique”.

Nous avons toujours pensé que cette doctrine valait pour toutes les régions du monde et, comme nous ne voulons pas qu'il y ait de colonies ou de territoires occupés en Amérique, nous ne devons pas accepter non plus qu'il y en ait ailleurs.

35. Dans l'étude des questions que j'ai mentionnées, comme de toutes les autres questions qui figurent à l'ordre du jour de la présente session, la délégation du Salvador apportera sa modeste coopération, comme elle n'a cessé de le faire jusqu'ici. Nous nous proposons, tout particulièrement, de participer à l'examen des problèmes économiques et financiers, notamment de ceux qui intéressent le développement économique des pays sous-développés et l'assistance technique.

36. Les cinq républiques de l'Amérique centrale — le Costa-Rica, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador — ont entrepris de concert un programme dont les conséquences pour la région sont incalculables: il s'agit du programme d'intégration économique de l'Amérique centrale, qui est progressivement exécuté depuis quelques années sous les auspices de la Commission économique pour l'Amérique latine et sous le contrôle direct du Comité de coopération économique de l'Amérique centrale. Le point de départ de ces travaux est une résolution que la Commission économique pour l'Amérique latine a adoptée en 1951 sur la proposition des cinq délégations de l'Amérique centrale. Cette résolution reflétait “l'intérêt que leurs gouvernements portent au développement de la production agricole et industrielle ainsi que des systèmes de transports de leurs pays, de manière à encourager l'inté-

gration de leurs économies et la constitution de marchés plus vastes grâce à l'échange de leurs produits, à la coordination de leurs programmes de développement et à la création d'entreprises auxquelles tous ces pays ou plusieurs d'entre eux sont intéressés”².

37. C'est un grand plaisir pour moi de dire, au nom du Gouvernement salvadorien, combien nous sommes reconnaissants de l'aide que nous avons reçue au titre du Programme élargi d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, du concours que nous a prêté l'Administration de l'assistance technique en ce qui concerne l'étude et l'exécution de plusieurs des parties du programme d'intégration économique de l'Amérique centrale.

38. Parmi les points de notre ordre du jour figure la nomination du Secrétaire général, le mandat de M. Hammarskjöld venant à expiration au printemps prochain. Je suis très heureux de déclarer que mon gouvernement, qui connaît les grandes qualités de M. Hammarskjöld, son attachement aux idéaux des Nations Unies et son esprit de sacrifice reflété bien des fois dans le zèle quasi incroyable avec lequel il s'acquitte de ses fonctions, approuve sans réserve le maintien dans ses hautes fonctions de ce distingué diplomate et homme d'Etat; ma délégation se félicite de la recommandation que le Conseil de sécurité a formulée ce matin dans ce sens, et aura l'honneur de voter cet après-midi même à l'Assemblée générale en faveur du renouvellement du mandat de M. Hammarskjöld.

39. Je voudrais, enfin, souhaiter à l'Assemblée générale de 1957 de voir ses travaux couronnés de succès, pour le plus grand bien de tous les Etats Membres et, d'une manière générale, de tous les peuples de la terre. L'opinion publique mondiale suit de près nos travaux; c'est pourquoi tous les représentants réunis en cette assemblée internationale doivent se montrer dignes de la confiance qui a été mise en eux par leurs gouvernements et des responsabilités qui leur ont été confiées.

40. M. Yacoub OSMAN (Soudan) [*traduit de l'anglais*]: Je voudrais tout d'abord féliciter sir Leslie Munro, au nom de la délégation soudanaise, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous sommes sûrs qu'il s'acquittera de ses fonctions avec compétence et impartialité.

41. J'aimerais présenter quelques observations sur la situation internationale, envisagée, comme il m'appartient de le faire, du point de vue d'un petit pays sous-développé. De nos jours, en effet, même les petits pays sous-développés ne peuvent se permettre d'ignorer les événements de la vie internationale ni de se désintéresser des répercussions qu'ils peuvent avoir. Que l'on s'en félicite ou qu'on le déplore, le monde est aujourd'hui un tout dont les parties sont plus étroitement liées les unes aux autres qu'elles ne l'ont jamais été à aucune autre période de l'histoire mouvementée de l'humanité.

42. Lors de la dernière session de l'Assemblée, des événements tragiques se sont déroulés, en particulier l'attaque contre l'Egypte, épreuve dont le peuple égyptien est sorti fort et plus uni, ayant la satisfaction de voir l'Egypte assurer elle-même, efficacement et sans à-coups, la navigation dans le canal de Suez. Nous devons beaucoup, en l'occurrence, à l'Organisation des Nations Unies et au Secrétaire général, à tous ceux

² Documents officiels du Conseil économique et social, troisième session, Supplément No 8, résolution 9 (IV).

qui ont prodigué les sages conseils qui ont finalement prévalu, à l'opinion publique mondiale et à l'action discrète de certains Etats Membres, notamment du Gouvernement des Etats-Unis.

43. En même temps éclataient les graves événements de Hongrie. Ce n'est ni par opportunisme ni par animosité contre un pays quelconque que nous avons adopté, dans cette affaire, la position que l'on sait, mais parce que nous pensons sincèrement que l'intervention armée, ou toute autre espèce d'intervention, dans les affaires intérieures d'un Etat indépendant et souverain ne doit pas figurer parmi les principes qui régissent les relations entre Etats indépendants et souverains, quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette intervention.

44. De même, la guerre de libération fait toujours rage en Algérie et l'on n'entrevoit pas encore de solution à ce problème. La situation des réfugiés arabes de Palestine est toujours aussi tragique et des dizaines de milliers d'entre eux continuent à vivre, au mépris de toute justice, dans des conditions effroyables. En Union Sud-Africaine, les conflits raciaux, loin de s'apaiser, gagnent en intensité chaque mois, chaque semaine, chaque jour.

45. Pour toutes ces raisons, et d'autres encore, le Moyen-Orient continuera d'être une zone de dangers, où l'on peut tout craindre, à moins que nous ne trouvions rapidement des solutions fondées sur le respect des droits de l'homme et des principes de la Charte.

46. Mais, pour grave qu'elle soit, la situation ne doit pas nous empêcher de voir les signes qui indiquent qu'après avoir subi l'épreuve de deux guerres mondiales catastrophiques, l'humanité a commencé à tirer les leçons du passé et à se rendre compte, lentement mais progressivement, qu'une autre guerre mondiale pourrait entraîner son anéantissement total et détruire toutes les réalisations, tous les progrès divers que les hommes ont payés de leur labeur, de leur sueur et de leur sang. Mais même cette attitude prudente, que nous constatons aujourd'hui dans le monde, ne doit inciter aucun d'entre nous à relâcher les efforts entrepris pour faire régner la paix, sans laquelle il serait vain pour les nations de faire des plans d'avenir.

47. Mais on ne saurait assurer la paix sans actes positifs. D'abord, et c'est là le plus important, il faut parvenir à un accord sur le désarmement; de là dépend le sort du monde. Nous devons rejeter une fois pour toutes l'idée que les forts ont le droit de gouverner les faibles. Nous devons condamner la domination économique d'un pays par un autre. Nous devons en finir avec le colonialisme et le remplacer par une confiance mutuelle, une coopération mutuelle et des intérêts mutuels. Nous devons combattre l'idée de supériorité raciale et les conflits raciaux, ne serait-ce que parce qu'ils sont contraires à l'esprit démocratique et à la raison. La guerre froide est dangereuse et doit aussi prendre fin. La coexistence pacifique entre les nations du monde, grandes et petites, est parfaitement possible, si seulement nous laissons la confiance et l'estime pénétrer profondément dans nos cœurs et dans nos esprits. Je suis sûr qu'il n'y a pas aujourd'hui une seule nation au monde qui oserait assumer à la légère la responsabilité des risques et des conséquences d'une guerre moderne.

48. Je voudrais maintenant parler d'un autre aspect des relations internationales. On se souvient qu'au temps de la Société des Nations on parlait très souvent des pays riches et des pays pauvres. Aujourd'hui, nous

avons les pays développés et les pays sous-développés, et ce n'est, je crois, un secret pour personne que l'Afrique est actuellement la moins développée des régions sous-développées. De nombreuses régions d'Asie et du Moyen-Orient entrent aussi dans la même catégorie.

49. Dans ces pays, des millions d'hommes vivent aux carrefours des routes mondiales. On ne saurait penser qu'ils pourront attendre indéfiniment, et assister, en spectateurs désintéressés, à la prospérité et au progrès des autres. Ils souhaitent ardemment avoir ce dont ils ont grand besoin: nourriture, vêtements, logement et instruction. Leur économie est encore fondée sur les produits de l'agriculture et de l'élevage. Mais ce qui est plus grave, c'est la chute des prix mondiaux des exportations de produits agricoles dans les pays où ces exportations constituent l'élément principal de la balance des paiements. Cette chute des prix mondiaux des produits de base, jointe aux fluctuations et aux variations de ces prix, sont des causes d'incertitude fâcheuses pour les intérêts fondamentaux des peuples des pays sous-développés qui attendent impatiemment que leur revenu national s'accroisse, afin de pouvoir financer leurs programmes de développement en cours d'exécution et en élaborer de nouveaux pour l'avenir.

50. Il n'existe, pour les peuples producteurs de produits essentiels qui n'ont pas encore réalisé de grands progrès dans le domaine industriel, qu'un seul moyen d'élever leur niveau de vie. Il est évident que c'est seulement s'ils sont assurés d'obtenir des prix suffisants pour leurs principales récoltes que les pays sous-développés pourront participer à la prospérité du monde moderne et s'engager résolument dans la voie du progrès et de la paix.

51. Mais pour surmonter les difficultés immédiates, il est indispensable de procéder à un nouvel examen, aussi général que possible, de la situation. Cet examen est d'autant plus urgent que, dans certaines parties du monde, on manifeste le désir de créer et de consolider certaines régions économiques fondées sur le régime du traitement préférentiel.

52. C'est pour ces raisons, et pour d'autres encore, qu'il est impossible d'attendre plus longtemps pour convoquer une conférence — qui pourrait être une conférence mondiale — des pays producteurs de produits de base et des pays qui ont besoin de ces produits pour alimenter leur industrie. Pour que cette conférence atteigne ses objectifs, il faudrait que l'esprit de conciliation y règne et qu'il soit entendu que, comme la paix et la justice, la prospérité du monde est indivisible.

53. Il est naturel et raisonnable que le peuple soudanais, ayant accédé à l'indépendance politique, demande aussi son autonomie sur les plans monétaire et financier. Ce que nous voulons, c'est développer notre pays dans tous les domaines, afin de nous assurer une économie saine et équilibrée, indispensable à la stabilité, à la prospérité et à la paix. A cet égard, nous avons pleinement conscience du rôle important que jouent l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées en fournissant aux pays sous-développés une aide technique et d'autres formes d'assistance très utiles.

54. La politique du Soudan consiste à faire en sorte que les ressources existantes soient utilisées au mieux. Nous étudions en même temps, sur le plan technique, les possibilités qu'offrent de nouvelles cultures, les moyens de développer notre agriculture et d'exploiter nos ressources minières. Nous sommes en faveur d'un

apport de capitaux étrangers pour l'extension de nos projets agricoles, la mise en valeur de nos ressources minières et le développement de nos industries légères. Ces capitaux sont généralement placés en de bonnes mains et utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été fournis.

55. Dans le monde d'aujourd'hui, l'une des conditions essentielles de l'évolution sociale des pays sous-développés est l'accroissement de la capacité de production, ce qui implique l'installation, l'entretien et l'exploitation d'un équipement moderne et aussi l'exploitation rationnelle des ressources naturelles. Il en résultera des avantages moraux et matériels non seulement pour les peuples directement intéressés, mais aussi pour le monde en général. Les pays sous-développés pourront enfin connaître les méthodes et les avantages de la vie moderne.

56. Enfin le gouvernement et le peuple soudanais ont une entière confiance dans l'avenir de l'Organisation des Nations Unies, qui, nous l'espérons, deviendra une citadelle de paix où les revendications et les différends internationaux pourront être réglés sans risque de catastrophe et où les hommes et les femmes de toutes les nations pourront collaborer à la préparation d'un avenir meilleur pour l'humanité. Tel a été le rêve des penseurs et des philosophes de tous les temps. Nous sommes certains qu'il deviendra une réalité grâce à nos efforts à tous.

La séance est suspendue à 16 heures; elle est reprise à 16 h. 15.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

57. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée est saisie d'une lettre, en date du 26 septembre 1957, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de sécurité [A/3682], concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil de sécurité a décidé à l'unanimité de recommander à l'Assemblée générale que M. Hammarskjöld soit nommé Secrétaire général de l'Organisation pour une nouvelle période de cinq ans.

58. Je propose à l'Assemblée de procéder au vote au scrutin secret en séance publique plutôt qu'en séance privée. S'il n'y a pas d'objection, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

59. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): Je sou mets maintenant à l'Assemblée générale la recommandation du Conseil de sécurité.

A la demande du Président, M. Padilla Nervo (Mexique) et M. Schiff (Pays-Bas) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

60. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): Le résultat du scrutin est le suivant: il y a 80 voix pour M. Dag Hammarskjöld et un bulletin nul.

61. A propos du vote qui vient d'avoir lieu, je voudrais donner lecture à l'Assemblée de la lettre suivante, en date du 25 septembre 1957, qui a été adressée au Président de l'Assemblée générale par le Ministre des affaires étrangères d'Israël:

"En raison de la célébration du jour de l'An juif, la délégation d'Israël ne pourra assister demain aux séances de l'Assemblée générale. Elle ne sera donc

pas en mesure de voter, comme elle voudrait le faire, pour le renouvellement du mandat de M. Hammarskjöld au poste de Secrétaire général. Je tiens en conséquence à exprimer ce vote par la présente communication."

Le texte de cette lettre sera inséré dans le procès-verbal de la présente séance.

62. J'ai maintenant l'honneur d'annoncer que S.E. M. Hammarskjöld a été nommé à l'unanimité Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour une nouvelle période de cinq ans.

M. Cordier, directeur du cabinet du Secrétaire général, accompagne le Secrétaire général à la tribune.

63. Le **SECRETARE GENERAL** (*traduit de l'anglais*): C'est avec une pleine conscience des hautes responsabilités qui me sont conférées par votre décision que j'accepte ma nomination au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un second mandat.

64. Lorsque j'ai été élu à ce poste au printemps de 1953, il m'a paru que mon devoir était de répondre à un appel auquel je ne m'attendais pas. Ce que je pouvais espérer faire, c'était servir les fins de l'Organisation des Nations Unies dans toute la mesure de mes possibilités. Tout ce que à quoi je veux prétendre aujourd'hui, c'est d'avoir véritablement essayé de le faire. Il appartient à d'autres que moi de dire si mes services ont répondu aux nécessités de cette période difficile, dans la vie de l'Organisation et dans la vie du monde. Seul le recul du temps permettra de savoir si l'orientation que j'ai voulu donner à l'exercice des fonctions de Secrétaire général était la meilleure. La décision que vous venez de prendre à cet égard est un encouragement et une marque de confiance que j'apprécie hautement.

65. Je ne pense pas que l'on puisse, en connaissance de cause, accepter le poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies autrement que par sens du devoir. Personne ne peut cependant occuper ce poste sans éprouver de la gratitude, car l'exercice des fonctions qui s'y attachent donne des satisfactions aussi profondes qu'il est astreignant et reste constamment vivifiant, même si en apparence il laisse parfois place au découragement.

66. Ce sentiment de gratitude naît de plusieurs causes. Je dirai d'abord que c'est un privilège de pouvoir travailler dans une atmosphère de confiance mutuelle avec les représentants de tous les gouvernements, afin de surmonter les nombreux obstacles qui se dressent sur la voie de la coopération internationale.

67. Je dirai aussi que le Secrétaire général doit beaucoup à ses collaborateurs du Secrétariat, depuis ceux du troisième sous-sol jusqu'à ceux du trente-huitième étage. Le Secrétaire général a la chance de pouvoir compter, dans son travail, sur un esprit d'équipe dont le soutien ne lui fait jamais défaut. Il peut compter sur le dévouement de ceux qui occupent même des postes ingrats, car ils ne sont pas moins nécessaires au succès de l'effort commun. Il sait que les difficultés seront abordées avec un sens profond des responsabilités, des connaissances étendues et un esprit vraiment international.

68. L'importance de ce que représente l'Organisation, qui est une tentative de progrès vers la création d'une communauté internationale pacifique vivant conformément aux lois de la justice, transforme le devoir en privilège. Certaines influences politiques, qu'il nous reste à circonscrire ou à éliminer, imposent encore sans doute des limites étroites aux progrès réalisables dans telle ou telle conjoncture. On peut sans doute soutenir que l'Or-

ganisation des Nations Unies devrait subir des réformes profondes. On peut même penser qu'en fin de compte la tâche de l'Organisation devra être assumée par un organisme d'une structure toute différente. Mais on ne peut cependant douter que l'orientation générale des travaux des Nations Unies, telle qu'elle est définie par les buts et principes énoncés dans la Charte, indique bien la voie que le monde doit suivre pour préserver les réalisations du passé et jeter les fondations d'un avenir meilleur.

69. Si l'on se laisse guider par ces principes, être au service de l'Organisation des Nations Unies a donc un sens très profond, que l'effort soit immédiatement fructueux ou non. Ne paver qu'un pouce de la route à couvrir est un résultat qui comporte en lui-même une récompense amplement suffisante. Et cela reste vrai, quels que soient les échecs ultérieurs; si l'on a vaincu, ne serait-ce qu'une fois, le sommet d'une montagne, les tentatives ultérieures peuvent bien échouer, rien n'effacera le fait que la montagne a déjà été vaincue. En ce sens, chacun des pas que l'Organisation peut faire en avant dans son effort de défrichage agrandit inévitablement le champ de la lutte pour la paix.

70. J'ai essayé d'exposer comment je conçois le rôle des Nations Unies dans l'introduction au rapport que j'ai présenté cette année à l'Assemblée générale [A/3594/Add.1]. L'an dernier, j'avais exposé au Conseil de sécurité [751ème séance] comment j'estimais devoir interpréter les responsabilités du Secrétaire général. Je n'ai que peu de chose à ajouter ici et rien à changer à ce que j'ai déjà dit.

71. Dans le monde à multiples dimensions qui est celui de la diplomatie, la règle euclidienne selon laquelle la ligne droite est le chemin le plus court d'un point à un autre ne se vérifie pas toujours. Pour le Secrétaire général cependant, c'est la seule possible. Il peut arriver que la ligne tracée par des principes qui sont pour lui la règle croise d'autres lignes du réseau compliqué de la politique internationale. Le Secrétaire général doit pouvoir alors être assuré que les difficultés, quelles qu'elles soient, n'altéreront pas la confiance qu'ont les Etats Membres à l'égard de son office.

72. Je ne crois pas que les Etats Membres puissent demander au Secrétaire général d'agir s'il n'existe, pour le guider, aucun principe de la Charte ou aucune décision des organes principaux des Nations Unies; dans les limites ainsi définies, je crois, par contre, qu'il est du devoir du Secrétaire général d'user de son autorité et de tous les rouages de cette organisation dans toute la mesure où les circonstances à chaque moment le permettent.

73. D'autre part, je crois aussi qu'il est conforme à l'esprit de la Charte que le Secrétaire général soit amené à agir de sa propre initiative, en l'absence des principes directeurs que j'évoquais tout à l'heure, s'il lui paraît nécessaire d'essayer de combler une lacune dans les moyens que la Charte et la diplomatie traditionnelle offrent pour sauvegarder la paix et la sécurité.

74. Tous ceux qui constituent, ensemble, cette organisation — peuples, gouvernements et individus — ont en commun une lourde responsabilité. Les générations futures diront peut-être de nous que nous n'avons jamais pu réaliser nos desseins. Au moins ne faut-il pas qu'elles puissent dire que nous aurons échoué pour avoir manqué de foi ou laissé d'égoïstes intérêts nous écarter de notre but.

75. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): En ma qualité de Président de l'Assemblée générale, je tiens à

féliciter vivement M. Hammarskjöld d'avoir été nommé à nouveau au poste éminent de Secrétaire général. Je sais que le Secrétariat s'associe à ces félicitations.

76. Je n'ai pas à rappeler à l'Assemblée générale les lourdes et multiples responsabilités qui incombent au Secrétaire général. Il m'est tout aussi inutile de rappeler que le Secrétaire général s'est acquitté de ces responsabilités à la satisfaction totale de l'Organisation et, en fait, du monde entier.

77. La Charte fait état du caractère exclusivement international des responsabilités qu'assume le Secrétaire général. Tous ceux d'entre nous qui ont eu affaire avec M. Hammarskjöld ont pu constater son sens scrupuleux de l'objectivité; il est sans aucun doute le type accompli du plus haut fonctionnaire international qui se dévoue entièrement à sa tâche, qui est remarquablement armé pour s'en acquitter et qui le fait avec une modestie totale. Il ne nous surprend donc pas qu'il soit l'apôtre de la "diplomatie tranquille", formule dont il n'est peut-être pas l'auteur, mais qu'il a constamment illustrée par son action persévérante dans les coulisses de la scène politique.

78. L'exercice de ses fonctions a conduit M. Hammarskjöld dans la plupart des pays du monde, notamment en Chine et dans les Etats du Moyen-Orient. Si j'évoque ces voyages, c'est qu'ils sont un témoignage des efforts patients et inlassables qu'il a déployés au service du calme, de la paix et de la justice.

79. La plupart des représentants qui sont aujourd'hui réunis ici assistaient à la dernière session. Lequel d'entre nous pourrait oublier l'activité presque incessante dont le Secrétaire général s'est montré capable, alors que, le sommeil ne lui paraissant pas indispensable, il travaillait à créer la Force d'urgence des Nations Unies, à réaliser une œuvre pour laquelle nous lui devons tant qu'elle suffira, je crois, à lui assurer une place d'honneur dans l'histoire?

80. M. Hammarskjöld, nous nous réjouissons de vous voir nommé à nouveau Secrétaire général et nous vous réaffirmons en cette occasion notre respect, notre amitié et notre entière confiance. Nous espérons que notre collaboration avec vous, pendant cinq nouvelles années, aura les résultats les plus heureux pour le monde entier dont vous êtes le serviteur distingué et dévoué.

81. M. **LODGE** (Etats-Unis d'Amérique) [*traduit de l'anglais*]: Nous vivons ici un moment heureux de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Si, pendant ces cinq dernières années si troublées, l'Organisation a pu faire quelque chose pour la paix, la justice et l'amélioration de la condition humaine, le mérite en revient pour une bonne part à notre secrétaire général. A l'unanimité, nous venons de le réélire au même poste pour une nouvelle période de cinq ans, et nous avons rendu par là un hommage personnel à un grand homme. Nous avons également rendu un grand service aux Nations Unies.

82. Selon la Charte, l'Organisation des Nations Unies est un centre où s'harmonisent les efforts que déploient les nations pour établir la paix et la justice internationales. Il n'est pas exagéré de dire que M. Hammarskjöld, grâce à ses qualités extraordinaires d'esprit et de caractère, personnifie cette fonction. Il incarne lui-même l'harmonie. Il est d'une activité infatigable, n'a aucune vanité et ne souhaite aucune publicité autour de sa personne. Doué d'une intelligence exceptionnelle, il sait juger avec la même clarté les êtres humains et les forces politiques. Nous connaissons son remarquable loyalisme et son grand idéalisme. Toutes les nations

représentées ici trouvent en lui, en dépit des conflits et des divergences qui peuvent surgir dans le domaine de la politique internationale, un auditeur attentif et un serviteur inlassable de la communauté internationale, un homme impartial, patient, ferme et résolu.

83. La délégation des Etats-Unis tient à féliciter le Secrétaire général; elle lui souhaite de connaître dans ses entreprises tout le succès et dans la vie tout le bonheur qu'il mérite.

84. M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*]: Permettez-moi, M. Hammarskjold, de vous féliciter, au nom de la délégation de l'Union soviétique, de votre élection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

85. Il est à peine nécessaire de s'étendre sur le rôle important que peut et que doit jouer le Secrétaire général de notre organisation, qui compte aujourd'hui 82 Etats Membres, et qui doit diriger les efforts de tous ses membres vers l'accomplissement de sa tâche fondamentale, qui est le maintien et la consolidation de la paix universelle.

86. Nous apprécions comme il convient les efforts déployés par M. Hammarskjold dans une série de questions qui ont trait à l'activité de notre organisation. Nous sommes cependant forcés de constater, à ce propos, et je crois que le Secrétaire général en sera d'accord, que beaucoup de problèmes, d'une importance capitale pour le maintien et la consolidation de la paix, attendent encore leur solution. C'est pourquoi je voudrais exprimer le souhait, M. Hammarskjold, que pendant les cinq ans de votre nouveau mandat de Secrétaire général, l'Organisation des Nations Unies obtienne beaucoup plus de succès dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées.

87. Les peuples veulent à juste titre voir dans notre organisation un instrument efficace du maintien de la paix et de la sécurité. Nombreux sont les moyens et les possibilités dont l'Organisation des Nations Unies pourrait tirer parti pour travailler plus activement à l'affermissement de la confiance internationale, pour encourager le développement d'une large collaboration entre les peuples et les Etats, quel que soit leur régime social.

88. La délégation soviétique vous souhaite, M. Hammarskjold, de réussir dans l'exécution des nobles tâches qui incombent à l'Organisation des Nations Unies. Vous pouvez compter sur l'appui total du Gouvernement soviétique dans vos entreprises et dans vos efforts destinés à maintenir et à consolider la paix générale.

89. M. KRAG (Danemark) [*traduit de l'anglais*]: Très peu d'hommes ont jamais assuré une tâche aussi lourde que ne l'a été celle de notre secrétaire général, particulièrement au cours de l'année dernière. Nous ne saurions donc trop le féliciter de s'être acquitté comme il l'a fait des devoirs qui lui ont été imposés par cette organisation et par ce qu'il a lui-même appelé sa "Bible", c'est-à-dire la Charte des Nations Unies. Saisi des questions les plus difficiles et les plus controversées, obligé souvent de s'aventurer sur des routes inconnues, et faisant profession d'espérer envers et contre tous, M. Hammarskjold a réussi à trouver des solutions là où il semblait n'y en avoir aucune. Ce faisant, il a gagné notre admiration et notre respect, et, je crois pouvoir le dire, s'est acquis la confiance de toutes les nations, ce que peu d'hommes ont connu avant lui et ce qui est certainement un fait unique dans l'histoire de la politique.

90. J'ajouterai que ses éminentes qualités personnelles, son aménité, la patience qu'il met à défaire le noeud gordien le plus enchevêtré, son sens de l'humour qui ne l'abandonne jamais, serait-ce au plus fort de la bataille, n'ont fait que renforcer l'estime que nous avons pour lui.

91. Au nom de la délégation du Danemark, ainsi que les délégations de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, de la Suède et de la Turquie, j'ai l'honneur et le plaisir d'exprimer à M. Hammarskjold l'entière confiance que nous avons en lui et de lui confirmer notre appui à l'occasion du renouvellement de son mandat de Secrétaire général. Nous lui souhaitons le plus grand des succès dans l'accomplissement de sa noble tâche.

92. M. NOBLE (Royaume-Uni) [*traduit de l'anglais*]: La délégation du Royaume-Uni a eu grand plaisir à appuyer la recommandation du Conseil de sécurité et à se prononcer pour le renouvellement du mandat de M. Hammarskjold au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

93. Le Secrétaire général a deux tâches très différentes à remplir. Il est tout d'abord, aux termes mêmes de la Charte, "le plus haut fonctionnaire de l'Organisation". C'est à lui, et au personnel qu'il recrute, qu'incombe la bonne marche des nombreux services administratifs que suppose une organisation comme la nôtre. Il a établi, pour ces services, des normes si élevées qu'il nous semble parfois tout naturel qu'ils fonctionnent bien; en fait, il suffit de songer un instant à tout ce que requiert de préparation et de travail une seule séance de l'Assemblée, et de constater avec quelle souplesse cette tâche est accomplie, pour comprendre que nous devons nous féliciter d'avoir à la tête du Secrétariat un administrateur aussi remarquable.

94. La seconde tâche du Secrétaire général est de caractère politique. Aux termes mêmes de la Charte, il incombe en effet au Secrétaire général diverses obligations politiques. De plus, M. Hammarskjold s'est vu confier des missions très diverses de conciliation et d'enquête en plusieurs points du monde. Il s'en est acquitté avec une habileté et une patience remarquables que nous connaissons bien maintenant. En particulier, nous pouvons être certains que le nom de M. Hammarskjold restera lié à l'oeuvre qu'il a accomplie au Moyen-Orient pour y soulager la tension.

95. Tous ceux qui ont pris part, si peu de temps que ce soit, aux travaux de l'Assemblée générale savent combien le Secrétaire général excelle à démêler les difficultés et avec quel sens pratique il sait concilier les points de vue les plus éloignés. Ce sens pratique est en lui-même un don précieux, mais, lorsqu'il s'allie à une grande force de caractère et à un respect constant des objectifs de la Charte, il permet d'atteindre les remarquables résultats que nous savons.

96. Je saisis cette occasion pour remercier le Secrétaire général, au nom du Royaume-Uni, de tout ce qu'il a fait pour l'Organisation. Notre gratitude et notre confiance ont trouvé leur expression dans le vote que nous avons émis aujourd'hui en sa faveur. Nous lui souhaitons le plus entier succès.

97. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*]: La délégation chinoise s'est prononcée, au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, pour le renouvellement du mandat de M. Hammarskjold. Nous sommes heureux de voir M. Hammarskjold occuper pour une nouvelle période de cinq ans le poste de Secrétaire général

de cette grande organisation. Le vote de ma délégation ne faisait que traduire les sentiments que le Président de l'Assemblée générale a si éloquemment exprimés dans son message de félicitations. Il me suffira donc d'ajouter que M. Hammarskjöld, en plus des qualités de compétence et d'intelligence qui étaient déjà les siennes il y a cinq ans, jouit à présent d'une profonde expérience des fonctions complexes de Secrétaire général. Cette expérience précieuse sera d'un grand secours à l'Organisation dans les cinq années à venir. Je vous félicite, Monsieur le Secrétaire général, et je félicite l'Assemblée générale de cette nouvelle nomination que vous avez acceptée.

98. M. ROMULO (Philippines) [*traduit de l'anglais*] : Le 9 avril 1953, à son arrivée à New-York où il venait occuper le poste auquel il venait d'être nommé, M. Hammarskjöld a fait la déclaration que voici :

"Dans mes nouvelles fonctions officielles, l'homme privé doit disparaître pour faire place au fonctionnaire international. Un fonctionnaire international a pour tâche d'assister, si je puis dire, de l'intérieur, ceux qui prennent les décisions historiques. Il doit analyser et apprendre à peser exactement les forces et les intérêts qui sont en jeu afin de pouvoir donner le conseil que la situation réclame. Ne pensez pas que son rôle soit passif, il est au contraire des plus actifs. Mais il s'agit de l'activité d'un instrument, d'un élément catalyseur, peut-être d'un inspirateur."

99. Le lendemain, prenant la parole devant l'Assemblée générale pour la première fois, M. Hammarskjöld exposait en ces termes prophétiques la conception qu'il se faisait de sa tâche :

"Notre œuvre doit viser à la réconciliation et permettre de construire dans un esprit réaliste. Elle doit reposer sur le respect des lois qui ont édifié notre civilisation. Elle exige également l'observation stricte des règles et des principes établis par la Charte de notre organisation. Telles seront les bases de mon action... Nos croyances et nos convictions ne sont pas les mêmes... mais, commune à nous tous et au-dessus de toutes les autres convictions, demeure la vérité jadis exprimée par un poète suédois que la plus grande prière de l'homme n'est pas celle qui demande la victoire mais celle qui demande la paix."
[426ème séance, par. 10 et 12.]

100. Si l'on examine la tâche accomplie par M. Hammarskjöld pendant ces cinq dernières années si riches en événements, on ne peut manquer d'être impressionné par la précision avec laquelle il a su peser ses responsabilités et par la façon dont il a scrupuleusement mis en pratique les principes qu'il avait lui-même énoncés.

101. La calme efficience avec laquelle il a réorganisé le Secrétariat est un des exemples des remarquables services qu'il a rendus. Sans fanfare, mais avec la ferme détermination qui lui était indispensable pour résister aux pressions qui s'exerçaient sur lui de toutes parts, il s'est acquitté de la tâche extrêmement délicate de réorganisation en visant uniquement à atteindre le maximum d'efficacité compatible avec les besoins et les ressources de l'Organisation.

102. La manière dont il a su mener à bien cette première tâche administrative indiquait clairement ce que serait son attitude à l'égard des problèmes de fond qu'il aurait à résoudre. Elle apportait la preuve qu'il possédait à la fois les qualités de l'intellectuel pur, notamment le goût de l'analyse minutieuse, celles du technicien créateur, qui a la passion du détail aussi bien que de la construction d'ensemble, et celles du lutteur acharné à

qui il arrive de marquer le pas lorsque la bataille fait rage mais qui ne recule jamais.

103. D'un bout à l'autre des grandes crises qui ont ébranlé l'Organisation des Nations Unies durant son mandat, ces qualités se sont affirmées chez lui dans toute leur plénitude. Son voyage en Chine où il était allé négocier la libération des pilotes américains emprisonnés par le gouvernement de Pékin, sa mission de Palestine, le fardeau presque surhumain qu'il a porté pendant les crises simultanées d'Égypte et de Hongrie, en voilà autant de preuves ; en toutes occasions, le Secrétaire général s'est montré à la fois un diplomate d'une extraordinaire souplesse et un lutteur calme d'une volonté et d'une résolution inébranlables.

104. Si M. Hammarskjöld n'avait rien fait d'autre que de conduire aussi fermement qu'il l'a fait la barque de l'Organisation des Nations Unies pendant les tempêtes d'Égypte et de Hongrie, il mériterait déjà la reconnaissance de l'humanité et l'honneur que lui a fait aujourd'hui l'Assemblée générale en le nommant à nouveau au poste de Secrétaire général. Mais il a fait bien plus. Par sa conduite, pendant la durée de son mandat, il a imposé de façon durable, aux délégations, aux gouvernements et à tous les observateurs consciencieux, l'image d'un Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui sait être à la fois l'administrateur d'une vaste organisation et le pacificateur numéro un dans le monde.

105. Au moment où un deuxième mandat lui est confié, je me ferai l'interprète de tous, j'en suis persuadé, en lui souhaitant, avec la santé, le plus entier succès dans toutes les tâches qu'il aura à accomplir. Avec la modestie qui lui est si naturelle, avec la noblesse aussi qui lui est une seconde nature, il a donné la mesure du travail qu'il peut faire et je veux ici le citer à nouveau : "La plus grande prière de l'homme n'est pas celle qui demande la victoire, mais celle qui demande la paix."

106. M. PADILLA NERVO (Mexique) [*traduit de l'espagnol*] : Depuis le début de la présente session, nous avons été témoins de deux faits heureux et réconfortants : l'élection à l'unanimité du Président de la douzième session de l'Assemblée générale et la recommandation unanime du Conseil de sécurité concernant la nomination du Secrétaire général pour une nouvelle période. Nous ne sommes malheureusement pas habitués à ce que le Conseil de sécurité prenne ses décisions à l'unanimité, et nous nous félicitons qu'il soit parvenu à l'unanimité sur cette importante question. Nous espérons vivement que ces deux manifestations d'harmonie et de coopération sont des signes de bon augure et qu'il nous sera possible de trouver des solutions constructives pour régler des questions aussi importantes que le désarmement, la coopération économique internationale et les difficultés du Moyen-Orient.

107. L'Article 99 de la Charte confère au Secrétaire général de très importantes fonctions, puisqu'il lui reconnaît le droit d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

108. Veiller au maintien de la paix et de la sécurité est une tâche de tous les instants, de tous les jours ; elle exige de la foi, de la perspicacité, de la patience et de la volonté ; elle exige aussi du courage et une hardiesse imperturbable. Ces qualités, le Secrétaire général les possède, comme il l'a montré au cours des graves crises des cinq dernières années. Pour s'acquitter avec succès des fonctions qui lui incomberont pendant son nouveau

mandat, le Secrétaire général n'a qu'à suivre la voie de prudence et de sagesse que lui a tracée son prédécesseur immédiat, notre secrétaire général actuel, M. Hammarskjöld.

109. Le Secrétaire général vient de dire que l'une de nos tâches principales consiste à utiliser tous les moyens et toutes les ressources dont disposent l'Organisation et ses différents organes, afin de faire triompher les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies.

110. Etant donné les qualités que nous lui connaissons, nous sommes sûrs que le Secrétaire général, avec son audace et son activité constante et tenace, et animé par le souci d'atteindre les buts qu'il a lui-même rappelés et qui sont ceux de la Charte, fera beaucoup pour le maintien de la paix et pour le règlement pacifique des différends internationaux.

111. Toutes les grandes entreprises ont pris humblement naissance dans la pensée de l'homme. M. Hammarskjöld est capable, dans le cadre de ses attributions, de donner une nouvelle orientation aux problèmes de notre temps.

112. Au nom de la délégation mexicaine, je tiens à adresser mes félicitations les plus sincères au Secrétaire général, M. Hammarskjöld, que nous venons de réélire à l'unanimité.

113. Le prince WAN WAITHAYAKON (Thaïlande) [*traduit de l'anglais*]: Ayant vu de près M. Hammarskjöld à l'œuvre, puis-je me permettre de me joindre aux précédents orateurs pour lui adresser mes plus vives félicitations et celles de ma délégation à l'occasion de sa nomination unanime au poste de Secrétaire général pour une nouvelle période de cinq ans.

114. Le rôle diplomatique qu'il a joué de façon si remarquable au cours des dernières sessions de l'Assemblée générale dans les négociations en faveur de la paix est encore présent à la mémoire de tous les membres de l'Assemblée.

115. Ma délégation attache la plus grande importance au rôle diplomatique que l'Organisation est appelée à jouer en vue d'harmoniser l'action entreprise par les nations pour atteindre les buts énoncés dans la Charte et je considère qu'il est heureux qu'elle puisse continuer à bénéficier des distingués services de M. Hammarskjöld. Mais ce n'est pas seulement en raison de son rôle politique et diplomatique que je me félicite du renouvellement de son mandat. Après l'une des réunions nocturnes que nous avons tenues au cours de la onzième session, j'ai été étonné de voir le Secrétaire général retourner dans son bureau pour étudier des documents se rapportant à des questions autres que des questions politiques. Cela montre qu'il attache la même importance aux questions économiques et sociales qui sont d'un intérêt si fondamental pour les petites nations et pour les pays sous-développés. Nous savons que le Secrétaire général s'intéresse à tous les pays, petits ou grands, et nous lui accordons tous implicitement notre confiance.

116. Je lui adresse donc mes plus vives félicitations et mes meilleurs vœux de succès dans l'accomplissement de sa tâche.

117. M. Charles MALIK (Liban) [*traduit de l'anglais*]: En cette heureuse occasion du renouvellement du mandat de M. Hammarskjöld au poste de Secrétaire général de notre organisation, je voudrais tout d'abord féliciter les membres permanents du Conseil de sécurité de s'être accordés sur son nom, et cela pour deux

raisons. L'unanimité entre les membres du Conseil de sécurité n'est pas chose courante; aussi lorsqu'ils parviennent à un accord sur un point quelconque, il convient de les en féliciter. Mais lorsqu'ils se trouvent d'accord pour faire quelque chose de bien, ils méritent doublement nos félicitations. Je voudrais également féliciter l'Assemblée d'avoir suivi la recommandation du Conseil de sécurité. Le bon sens du Conseil de sécurité nous a pénétrés et l'Assemblée, elle aussi, mérite d'être félicitée pour la sagesse et l'unanimité de sa décision.

118. Enfin, je voudrais adresser des félicitations spéciales à M. Hammarskjöld lui-même. Notre secrétaire général a gagné la confiance du monde entier, ce qui n'est pas chose facile. Il a conquis l'amitié et l'admiration de ses collègues, et apporté à l'accomplissement de sa tâche une compétence, un loyalisme et un dévouement dont les Nations Unies peuvent se féliciter.

119. Considérant toutes les pressions qui s'exercent sur le Secrétaire général du fait même de la position qu'il occupe, particulièrement en ce moment de l'histoire où les géants se mesurent de façon menaçante à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation et où tant de nations nouvelles tournent leurs regards vers l'Organisation des Nations Unies pour y trouver un appui et y prendre leur rang, parfois même pour y chercher secours et sécurité, j'estime que la façon si honorable et si équitable dont M. Hammarskjöld s'est comporté ces dernières années mérite notre profonde admiration.

120. Il s'est efforcé de ne pas se laisser indûment influencer et, mieux encore, il y a réussi. Il a délimité avec soin — je dirais même avec modestie — le domaine de ses attributions et, mieux encore, il s'est tenu dans les limites qu'il s'était imposées. Il a exactement perçu le caractère de l'Organisation des Nations Unies et la limite de ses possibilités et, mieux encore, à force de persuasion, il a fait partager à d'autres sa manière de voir. La confiance accrue que les Etats témoignent à l'égard de sa personne aussi bien que de son poste et le sens heureux des réalités qu'il a réussi à faire prévaloir, tant en ce qui concerne ce qui est possible que ce qui est impossible au Secrétaire général et aux Nations Unies, sont parmi les éléments d'actif que l'Organisation a récemment et pour longtemps ajoutés à son crédit.

121. Aucune région du monde n'a donné à M. Hammarskjöld plus de souci, et sans doute plus de mal, que le Moyen-Orient, mais c'est là, je pense, qu'il a obtenu son succès le plus marquant. M. Hammarskjöld est connu dans le Moyen-Orient comme un fonctionnaire infatigable, comme un homme de bonne volonté et de bonne foi évidentes, comme un ardent lutteur qui peut surmonter la contradiction et le découragement, comme un diplomate des plus habiles, comme un médiateur et un négociateur modeste mais efficace, comme un homme qui accepte, pour être objectif et équitable, une impopularité temporaire avec la certitude que la vérité, qui est l'expression même de l'objectivité et de l'équité, finira par prévaloir.

122. Il suffit de songer à la complexité des nombreux problèmes que M. Hammarskjöld, aidé d'un personnel des plus compétents, a dû sans cesse s'efforcer de résoudre personnellement pendant la durée de son mandat pour apprécier à sa juste valeur l'importance et la nature des résultats qu'il a obtenus. On peut affirmer, je crois, que M. Hammarskjöld s'est acquitté honorablement, au Moyen-Orient, des tâches immenses auxquelles il a dû consacrer son intelligence et son énergie.

123. Nous sommes heureux de savoir que M. Hammarskjöld va rester encore pendant cinq années à la tête du Secrétariat. Nous souhaitons que ses efforts soient couronnés de succès, nous l'assurons de notre volonté de coopérer avec lui dans l'esprit de la Charte afin de promouvoir la paix et la justice et nous sommes convaincus que, dans la mesure où cela dépend des Nations Unies et, en fait, de cet organe principal de l'Organisation des Nations Unies qu'est le Secrétariat, la cause de la paix et du bien-être de l'humanité est entre de bonnes mains.

124. M. SAPENA PASTOR (Paraguay) [*traduit de l'espagnol*] : Les 20 nations qui composent le groupe latino-américain m'ont chargé d'exprimer à M. Hammarskjöld la profonde satisfaction avec laquelle elles accueillent sa réélection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. L'unanimité du vote me permet de violer le secret du scrutin, puisqu'on ne peut douter que toutes les nations latino-américaines aient voté pour M. Hammarskjöld.

125. Lorsque, il y a quelques années, M. Hammarskjöld a été nommé Secrétaire général, nous plaçons en lui beaucoup d'espoirs. Mais toutes les nations américaines ne connaissaient pas nécessairement les mérites extraordinaires qui le désignaient déjà pour le poste de Secrétaire général. Aujourd'hui, nous avons voté en toute connaissance de cause, sachant quels résultats extraordinaires M. Hammarskjöld a obtenus avec sa volonté, sa conscience, son optimisme, sa foi inébranlable dans la destinée des Nations Unies.

126. Je comprends, Monsieur le Secrétaire général, qu'il soit désagréable pour un homme de votre modestie d'écouter ces éloges. Mais vous ne pouvez vous y soustraire, et songez même que mes paroles sont celles des 20 nations que je représente actuellement.

127. Le rapport du Secrétaire général est une œuvre considérable non seulement en raison des principes qui y sont énoncés, mais aussi parce qu'il expose les diverses tâches qui ont été accomplies et qui sont remarquables par leur nombre et leur importance.

128. Vous avez dû, Monsieur Hammarskjöld, faire face à des situations difficiles comme celles qui se sont présentées en Asie, en Extrême-Orient, à Suez et en Hongrie et chacune de ces occasions a mis en lumière vos talents de diplomate et de conciliateur, capable de trouver les solutions nécessaires pour assurer la paix et la sécurité internationales.

129. C'est pourquoi les nations américaines se réjouissent de votre réélection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; elles sont heureuses de constater qu'il existe dans le monde des hommes capables de concilier toutes les cultures, toutes les civilisations et toutes les nations du monde.

130. Ce second aspect est peut-être le plus important. Plus encore que sur la Charte des Nations Unies, nous devons compter sur l'existence d'hommes possédant l'intégrité, la volonté, la foi et l'optimisme nécessaires pour interpréter la Charte comme il se doit. C'est à cette catégorie d'hommes qu'appartient M. Hammarskjöld, que tous les groupes et toutes les nations qui font partie de l'Organisation des Nations Unies viennent d'élire à l'unanimité.

131. Recevez, Monsieur le Secrétaire général, les félicitations du groupe latino-américain à l'occasion de votre réélection; vous pouvez être assuré que ce groupe continuera, comme par le passé, à vous apporter sa collaboration dans l'accomplissement de la tâche dont vous vous acquittez avec tant de succès.

132. M. MACDONALD (Nouvelle-Zélande) [*traduit de l'anglais*] : C'est un honneur pour moi que de saluer chaleureusement la nomination de M. Hammarskjöld au poste de Secrétaire général de l'Organisation pour une nouvelle période de cinq ans. Depuis le moment où il a pris ses fonctions en 1953, M. Hammarskjöld a rempli sa lourde tâche avec une habileté et une intelligence qui ne se sont jamais démenties. Sous sa direction, le Secrétariat s'est adapté sans difficulté aux changements survenus dans l'appareil de l'Organisation des Nations Unies, à l'expansion de celle-ci et de ses organes subsidiaires. Il s'est toujours montré remarquablement apte à s'acquitter de ses nombreuses tâches courantes ainsi qu'à répondre aux situations d'urgence. La qualité des services qu'il a rendus ne doit pas être attribuée seulement aux capacités de ses agents mais aussi à la direction éclairée du Secrétaire général.

133. M. Hammarskjöld a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche d'une exceptionnelle compréhension des possibilités d'actions des Nations Unies, d'une connaissance pénétrante des questions dont la Charte nous impose de nous occuper et d'un dévouement total de tous les instants. Il a constamment fait preuve d'une patience admirable, d'un calme et d'une impartialité remarquables.

134. Ces qualités du Secrétaire général, il m'a été donné de les apprécier personnellement non seulement lors des réunions que nous avons tenues ici à New-York, mais aussi dans mon pays qui a eu l'honneur de recevoir sa visite.

135. C'est avec le plus vif plaisir que la délégation néo-zélandaise salue le renouvellement du mandat de M. Hammarskjöld pour une période de cinq ans et lui adresse ses vœux les plus sincères.

136. M. POPOVIC (Yougoslavie) [*traduit de l'anglais*] : C'est avec un plaisir très sincère que nous adressons nos félicitations les plus vives à M. Hammarskjöld à l'occasion du renouvellement de son mandat au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

137. Hier, au cours de la discussion générale [688ème séance], j'ai dit le rôle extrêmement important que l'Organisation des Nations Unies a joué et est plus que jamais appelée à jouer pour mettre fin aux différends entre les nations, faire régner la bonne volonté et la compréhension mutuelle et donner à un monde harassé la paix et la sécurité dont il a tant besoin. On s'accorde à reconnaître que, dans ce domaine, le Secrétaire général exerce une influence de plus en plus grande et je pense qu'il est permis d'affirmer que cela est dû dans une très large mesure à la compétence de M. Hammarskjöld et à son dévouement inlassable à la cause de l'Organisation des Nations Unies.

138. Nous avons tous eu le privilège de voir M. Hammarskjöld au travail; nous avons tous été témoins des efforts désintéressés qu'il a infatigablement déployés pour dissiper les malentendus entre les Membres de l'Organisation des Nations Unies, pour les aider à régler ensemble leurs différends, à s'attaquer de façon constructive aux problèmes qui se présentaient à eux — qui se présentaient à l'Organisation des Nations Unies. Nous l'avons vu se dévouer à sa tâche, et avec quel succès, dans le domaine de cette "diplomatie tranquille" à laquelle son nom va rester attaché. Nous sommes persuadés qu'au cours des années à venir M. Hammarskjöld poursuivra ses efforts avec autant de succès et s'attirera la gratitude renouvelée de tous ceux qui chérissent la paix et l'harmonie entre les nations.

139. Pour finir, je veux assurer M. Hammarskjöld, au nom de ma délégation, que tous nos meilleurs vœux l'accompagnent au moment où il reprend les lourdes responsabilités d'un poste où il a tant fait pour l'Organisation des Nations Unies et pour la paix du monde.

140. M. DE FREITAS-VALLE (Brésil) [*traduit de l'anglais*] : M. Aranha, qui a été Président de l'Assemblée générale, regrette vivement qu'un cas de force majeure l'empêche de se joindre à nous aujourd'hui. Il m'a demandé toutefois de transmettre ses plus sincères félicitations à M. Hammarskjöld.

141. L'opinion du Brésil sur le renouvellement du mandat de notre secrétaire général a déjà été exprimée par M. Sapena Pastor. En tant qu'ancien de l'Organisation des Nations Unies — comme m'appelle M. Hammarskjöld — je me permets de rappeler les difficultés que nous avons connues au Savoy Hôtel, quand le Conseil de sécurité, ayant à choisir le premier Secrétaire général, a décidé de nommer notre grand ami M. Lie. M. Gromyko et M. Padilla Nervo peuvent en témoigner. Aujourd'hui, il n'y a pas de discussions, mais une unanimité significative pour dire à M. Hammarskjöld que son dévouement et son courage dans des moments difficiles ont montré comment un Secrétaire général doit se comporter. Nous avons toute confiance dans la façon dont il saura s'acquitter de son prochain mandat.

142. M. DAVID (Tchécoslovaquie) [*traduit du russe*] : C'est un grand honneur pour moi de m'associer, au nom des délégations des pays de l'Europe orientale, aux délégations qui ont déjà pris la parole, et d'adresser à M. Hammarskjöld nos félicitations les plus sincères à l'occasion de sa réélection au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

143. Nous sommes convaincus que le Secrétaire général ainsi réélu continuera d'être guidé dans son action par les principes de la Charte des Nations Unies et qu'il s'efforcera sans relâche de servir les intérêts de l'organisation internationale qui a pour but de maintenir et de renforcer la paix et la coopération entre les nations.

144. Dans l'accomplissement de sa tâche, le Secrétaire général peut compter sur l'appui actif et constant de tous les pays au nom desquels j'ai l'honneur de parler.

145. M. CASEY (Australie) [*traduit de l'anglais*] : Je suis très heureux de m'associer aux nombreux orateurs qui m'ont précédé pour féliciter M. Hammarskjöld de sa nomination au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour une nouvelle période de cinq ans.

146. Il est inutile de s'étendre sur l'œuvre remarquable que M. Hammarskjöld a accomplie en tant que Secrétaire général. Sa compétence, ses qualités et sa personnalité sont suffisamment éloquentes. Le vote unanime du Conseil de sécurité, où l'Australie siège en ce moment, et celui de l'Assemblée générale, témoignent de l'estime que nous portons tous à M. Hammarskjöld. Il n'est pas exagéré de dire que l'intégrité, la personnalité et la valeur de M. Hammarskjöld ont fait du poste de Secrétaire général un poste plus important encore que les dispositions expresses de la Charte peuvent le laisser entendre.

147. M. Hammarskjöld est, non seulement au sens technique du mot, mais dans toute l'acception du terme, une personnalité mondiale. D'une façon plus personnelle, je pense que chaque délégation à l'Assemblée générale a eu l'occasion de trouver en lui un ami toujours prêt à conseiller et à rendre service.

148. Nous avons été particulièrement heureux d'accueillir M. Hammarskjöld en Australie l'an dernier, ce

qui nous a donné l'occasion de lui prouver notre amitié et notre estime. Nous espérons que ce contact direct lui aura permis d'apprendre quelque chose de l'Australie et des Australiens. C'était la première fois qu'un Secrétaire général se rendait dans notre pays.

149. Pour terminer, je voudrais présenter à M. Hammarskjöld les meilleurs vœux de l'Australie et lui souhaiter plein succès dans son nouveau mandat de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ; comme par le passé, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour lui faciliter la tâche.

150. M. SASTROAMIDJOJO (Indonésie) [*traduit de l'anglais*] : Au nom du groupe africano-asiatique, qui comprend 29 Membres — l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, le Japon, la Jordanie, le Laos, le Liban, le Libéria, la Libye, la Malaisie, le Maroc, le Népal, le Pakistan, les Philippines, le Soudan, la Syrie, la Thaïlande, la Tunisie, la Turquie et le Yémen — je voudrais adresser à M. Hammarskjöld nos félicitations les plus cordiales à l'occasion du renouvellement de son mandat au poste élevé qu'il a occupé avec tant de distinction et où il a fait preuve d'un tel sens de la diplomatie.

151. Le fait que le Conseil de sécurité l'ait désigné à nouveau ce matin après une séance très brève et que la décision du Conseil de sécurité ait été unanimement confirmée par l'Assemblée cet après-midi témoigne éloquemment de l'estime où M. Hammarskjöld est tenu par tous les Membres de l'Organisation.

152. Monsieur Hammarskjöld, chacun des membres du groupe africano-asiatique est convaincu que vous continuerez à vous acquitter de vos devoirs avec le même sens politique et la même impartialité que par le passé. Dans les circonstances que traverse aujourd'hui le monde, ces qualités sont plus que jamais indispensables à l'accomplissement de la grande tâche que l'histoire a dévolue à l'Organisation des Nations Unies.

153. De nombreux gouvernements et peuples d'Asie et d'Afrique ont profité et vous sont reconnaissants des efforts que vous avez déployés pour trouver une solution pacifique aux graves problèmes qui menacent la paix du monde. A l'occasion de la crise du Moyen-Orient, notamment du dégagement du canal de Suez, vous avez montré beaucoup de patience et de sagesse, dans le véritable esprit de l'Organisation des Nations Unies, et vous avez considérablement contribué au renforcement de cette grande organisation mondiale. Vous lui avez permis ainsi d'élargir le champ de son action dans la poursuite de ces deux objectifs fondamentaux que sont la paix et la coopération internationale.

154. Vous rendre hommage c'est, je le pense, rendre hommage aussi aux idéaux élevés des Nations Unies. Soyez certain que le groupe africano-asiatique continuera de collaborer avec vous pour atteindre les objectifs communs auxquels aspire l'humanité tout entière.

155. Pour terminer je voudrais vous adresser à nouveau nos chaleureuses félicitations et exprimer le vœu fervent que Dieu soit avec vous dans votre difficile mais noble tâche.

156. M. GEORGES-PICOT (France) : Ce n'est pas comme chef de la délégation française que je viens à cette tribune — car la France, comme les autres pays d'Europe occidentale, avait chargé le représentant du Danemark de parler en son nom — mais c'est comme ancien fonctionnaire du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, ancien collaborateur de M. Hammarskjöld, que je désire m'associer directement aux

très sincères félicitations qui viennent d'être adressées à M. Hammarskjold pour sa brillante réélection unanime, et lui exprimer tous mes vœux les meilleurs pour le succès de sa nouvelle mission.

157. M. Krishna MENON (Inde) [*traduit de l'anglais*]: C'est pour moi un honneur et un privilège de féliciter le Conseil de sécurité au nom de la délégation et du Gouvernement de l'Inde, du choix judicieux qu'il a fait en demandant à M. Hammarskjold d'accepter un nouveau mandat de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

158. A notre avis, l'Assemblée doit être reconnaissante à M. Hammarskjold d'avoir accepté ce poste.

159. La fonction de Secrétaire général a souvent été qualifiée d'éminente, mais c'est aussi une très lourde charge. Je ne dirai pas qu'il n'y a pas beaucoup d'hommes qui aspireraient à ce poste, mais il y en a très peu qui s'y trouveraient à l'aise.

160. Nous sommes également heureux d'exprimer notre satisfaction et notre reconnaissance à la Suède qui a donné un de ses ressortissants pour occuper ce poste. Le passé de la Suède, pacifique depuis des générations, nous a permis de faire ce choix sans difficulté.

161. Si j'ai bonne mémoire, après que M. Hammarskjold eut été nommé pour la première fois à ce poste et que la décision lui fut communiquée, il avait déclaré à l'Assemblée que cette nomination était pour lui une surprise. Je ne pense pas qu'elle l'ait été cette fois, parce que nous savons tous qu'un meilleur choix ne pouvait être fait.

162. J'ai quelque chose en commun avec le Secrétaire général. Je ne le comprends pas toujours et lui non plus ne me comprend pas toujours. Mais, chaque fois, nous

revenons sur le sujet et nous nous efforçons de nous comprendre.

163. Au cours de l'année dernière, du fait des événements du Moyen-Orient et, auparavant, de ceux d'Extrême-Orient, le Gouvernement indien est resté en contact étroit avec le Secrétaire général pour de nombreuses questions administratives. Ce fut aussi notre privilège de l'accueillir dans notre pays et de lui montrer non pas sur des brochures, mais par des entretiens avec les gens de nos villages, que l'Inde avait entendu parler de l'Organisation des Nations Unies; en fait, on lui a demandé combien il gagnait.

164. Nous pouvons nous féliciter, en tant que membres de l'Assemblée générale, de la décision unanime que nous avons prise aujourd'hui. Le Secrétaire général a maintenant devant lui cinq autres années d'un travail ardu et utile. Parlant pour mon compte personnel, je voudrais ajouter que ce que je viens de dire ne signifie pas que nous ne formulerons pas de critiques au cours des cinq années à venir. En d'autres termes, qu'on ne nous dise pas: "Et maintenant, tenez-vous tranquilles."

165. Ce jour est un jour heureux. Nous pouvons être fiers que des pays si différents par les opinions politiques et la situation géographique, des pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, aient pu s'accorder unanimement sur le choix de M. Hammarskjold.

166. Pour terminer, qu'il me soit permis de vous adresser, Monsieur Hammarskjold, ainsi qu'au Secrétariat, tous nos vœux les meilleurs. Je suis persuadé que nul mieux que vous ne sait que, sans le Secrétariat, il ne vous aurait pas été aussi facile de vous acquitter si remarquablement de vos devoirs.

La séance est levée à 17 h. 50.